



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Rég.
Mor.
be***26082277***Tribunal de l'entreprise de Liège
Division Verviers

17 JUIN 2026

Greffier

N° d'entreprise : **0402 262 760**

Nom

(en entier) : **PATRIGU**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Anonyme**Adresse complète du siège : **Rue de Dinant 27/2 Appartement 0.2 - 4800 VERVIERS****Objet de l'acte : Modification siège social**

Extrait du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 15 juin 2026 :

6. Modification du siège social de la société.

L'Assemblée générale prend la décision de transférer le siège social Rue de Liège 30 à 4800 VERVIERS.

Cette décision est approuvée à l'unanimité.

Elle charge ensuite la SRL GROUPFAYEN représentée par M. Jean-Francois FAYEN d'effectuer les formalités relatives à la publication de cette décision.

Jean-François FAYEN

Mandataire

Déposé en même temps le procès-verbal d'Assemblée Générale Ordinaire du 15 juin 2026.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 26/06/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).